



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE



Note Financière 2023

Epreuves régionales et inter-régionales

Mise à jour le 10 mars 2023

Modification du 12 avril 2023

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu



1 GENERALITES

1.1. Champ d'application de la présente note et généralités

La présente note comporte l'ensemble des éléments financiers des épreuves d'élevage applicables pour l'année 2023. Ces éléments financiers ne sont que des compléments ou rectificatifs du Règlement des Epreuves d'Elevage publié sur le site www.shf.eu. Tous les montants de la présente note financière sont Toutes Taxes Comprises (TTC).

L'adhésion à la SHF, d'un montant de 50 €uros, pour une année civile, n'est obligatoire que pour les propriétaires et cavaliers des chevaux participant aux épreuves du circuit cycle classique pour les disciplines du CSO, Dressage et du Concours Complet. Les dotations détaillées dans la présente note financière concernent les primes allouées aux chevaux et poneys autorisés à concourir dans les épreuves SHF.

Le montant des primes allouées aux finales pourra faire l'objet d'ajustement en fonction de la somme globale versée sur les concours régionaux et interrégionaux.

1.2. Forfait, engagement terrain, rattrapage et changement d'épreuves ou de cheval / poney

1.2.1. Forfait

Les conditions de validité d'un forfait sont celles énumérées au Règlement général des compétitions de la SHF [\(art. 2.3.2.3\)](#).

1.2.2. Engagement terrain toutes épreuves

Les conditions d'engagement terrain sont celles énumérées au Règlement général des épreuves d'élevage de la SHF [\(art. 2.3.2.2.1\)](#). Les pénalités d'engagement terrain pour lesquelles cela est autorisé sont les suivantes :

Epreuves	Montant
CSO Cycle Classique Formation	Montant de l'engagement + 10 €
CSO Cycle Classique Qualification	Montant de l'engagement + 20 €
CSO Cycle Libre	
CCE, DRESSAGE, HUNTER, ENDURANCE, ATTELAGE, Jeunes poneys	

1.2.3. Changement d'épreuves ou de cheval/poney

Les conditions de changement d'épreuve ou de cheval/poney sont celles énumérées au Règlement général des épreuves d'élevage de la SHF [\(art. 2.3.2.2.4\)](#). Aucune pénalité n'est appliquée dans le cas d'un changement de cheval/poney.

En Cycle Classique Formation, Qualification et Cycle Libre, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un **niveau inférieur**, ces changements d'épreuve ou de cheval/poney sont sans pénalité.

En Cycle Classique Formation et Qualification et en Hunter, dans le cas d'un changement d'épreuve vers un **niveau supérieur ou égal**, les conditions financières sont les suivantes :

- Engagement initial remboursé
- Cycle Classique Formation : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 10€
- Cycle Classique Qualification et Cycle Libre : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 20€
- Toutes épreuves d'attelage : Engagement de l'épreuve supérieure débité + une pénalité de 20€

1.2.4. Rattrapage d'engagement hors SHF-Vidéo

Les conditions de rattrapage sont celles énumérées au Règlement général des épreuves d'élevage de la SHF [\(art. 2.3.2.2.2\)](#). Les montants des rattrapages sont les suivants :

- Cycle Classique Formation : Engagement de l'épreuve + une pénalité de 10€
- Cycle Classique Qualification et Cycle Libre : Engagement de l'épreuve + une pénalité de 20€
- Toutes épreuves d'attelage : Engagement de l'épreuve + une pénalité de 20€

Les rattrapages d'engagements sur les épreuves de CIR sont du montant de l'engagement majoré de 20€.

1.2.5. Rattrapage d'engagement SHF-Vidéo

Les conditions de rattrapage pour les épreuves SHF-Vidéo sont celles énumérées au Règlement général des épreuves d'élevage de la SHF (art. **2.3.2.2.2**).

Le montant du rattrapage est le suivant : Engagement de l'épreuve + une pénalité de 20 €.

1.3. Primes et surprimes

Chaque épreuve bénéficie d'une dotation propre répartie de manière non discriminatoire entre les chevaux qui y participent. Les épreuves régionales de Cycle Classique de Concours Complet, Dressage donnent lieu à l'allocation de surprimes selon les modalités définies ci-après.

2 SAUT D'OBSTACLES

2.1 Engagements

Concours régionaux et interrégionaux

Epreuves	Epreuves Régionales En Euros	Epreuves interrégionales (tarif pour 2 épreuves) En Euros
Formation 1	18	
Formation 2	18	
Formation 3	18	
Formation 4	18	
4 ans Qualification	33	76
5 ans Qualification	48	106
6 ans Qualification	58	126
Cycle libre 1 - 0,95m	23	46
Cycle libre 2 - 1,05m	23	46
Cycle libre 3 - 1,15m	23	46

2.2 Dotations et répartition des points

2.2.1 Cycle Classique Formation, ASB et Cycle Libre : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage

Elles concernent les épreuves de Cycle Classique Formation et les épreuves de cycle libre 1, 2 et 3 à l'exception des deuxièmes épreuves des finales régionales de cycle libre 2^{ème} année 6 ans et Cycle Libre 3^{ème} année.

La prime est fixe, attribuée aux chevaux sans aucune pénalité sur le parcours :

Epreuves Régionales	Dotations en points* au sans faute	Dotations en euros Prime au sans faute
Formation 1	20	0
Formation 2	20	0
Formation 3	20	0
Formation 4	20	0

Epreuves		Régionales Prime au sans faute		Finales régionales/CIR Prime au sans faute		
		Dotations en points*	Dotations en euros		Dotations en points*	Dotations en euros
Cycle Libre	1 – 0,95m	20	20	1 ^{ère} année 4 et 5 ans	20	20
	2 – 1,05m	20	20	2 ^{ème} année 5 et 6 ans	20	20
	3 – 1,15m	20	20	3 ^{ème} année 6 ans	20	20
Cycle Classique	4 ans ASB	64	32	4 ans ASB	113	38
	5 ans ASB	97	48	5 ans ASB	162	54
	6 ans ASB	150	59	6 ans ASB	227	65

*Points qualificatifs (en totalité ou partiellement, cf. Règlement Finales CSO Cycle Libre et Jeunes Poneys) aux Finales Nationales de CSO Cycle Libre et Cycle Classique Jeunes Poneys (points pris en compte dans les listes TOP 100).

2.2.2 Cycle Classique ouvert aux SFAA : Epreuves au barème A sans chronomètre et sans barrage

Prime au sans faute		Epreuves régionales		Epreuves CIR	
		Dotations en points	Dotations en euros	Dotations en points	Dotations en euros
Cycle Classique	4 ans	64	64	113	113
	5 ans	97	97	162	162
	6 ans	150	150	227	227

2.2.3 Cycle Classique 6 ans SFAA : Epreuves au barème A à chronomètre

Concernant les épreuves Cycle classique 6 ans Qualification SFAA 2ème épreuve, les gains/points sont calculés de la manière suivante :

- Parcours sans pénalité : prime correspondant à 100% de la prime au sans-faute des 6 ans Qualification sans chrono soit 150€ pour une épreuve régionale (227€ pour une épreuve de CIR)
- Classement au chronomètre : prime complémentaire allouée au premier tiers des partants et calculée en fonction du classement de la manière suivante : détermination de la dotation affectée au chevaux classés :
 - nombre des partants multiplié par la prime au sans-faute des 6 ans Qualification ou CIR 6 ans sans chrono ;
 - multiplié par 3.5%.

Exemple :

Sur une épreuve régionale de 6 ans Qualification SFAA au chronomètre de 20 partants et 12 sans faute. Le 5^{ème} classé sera crédité de : $150 + ((150 * 20 * 0.035) * (3.5/35)) = 161.04 \text{ €}$

Mini partants	19		20	partants SFAA	
Maxi partants	21				
Clst	Algorithmme	coef	Prime au sans faute	Prime au classement	TOTAL PRIME
1	9.8	0.28	150.00	29.40	179.40
2	7.3	0.21	150.00	21.90	171.90
3	5.3	0.15	150.00	15.90	165.90
4	4.2	0.12	150.00	12.60	162.60
5	3.5	0.1	150.00	10.50	160.50
6	2.8	0.08	150.00	8.40	158.40
7	2.1	0.06	150.00	6.30	156.30
8	0.0	0	150.00	-	150.00
9	0.0	0	150.00	-	150.00
10	0.0	0	150.00	-	150.00
11	0.0	0	150.00	-	150.00
12	0.0	0	150.00	-	150.00
TOTAL	35.0	1	1 800.00	105.00	1 905.00

Un euro équivaut à un point dans les classements TOP 100.

2.2.4 Cycle Classique ouvert aux Autres Stud-Book, Finales régionales Cycle Libre 2ème et 3ème année 6 ans : Epreuves au barème A à chronomètre

Concernent les épreuves suivantes :

- Cycle classique 6 ans Qualification Autres Stud-Book 2ème épreuve ;
- Cycle libre 2ème année 6 ans et Cycle Libre 3ème année : 2ème épreuve lors d'une finale régionale.

Les gains/points sont calculés de la manière suivante :

- Parcours sans pénalité : prime correspondant à 100% de la prime au sans-faute des 6 ans Qualification sans chrono soit 59€ pour une épreuve régionale de Cycle Classique 6 ans et 65€ pour une épreuve de CIR Cycle Classique 6 ans et 20€ pour une épreuve de Finale régionale de Cycle Libre
- Classement au chronomètre : prime complémentaire allouée au premier tiers des partants et calculée en fonction du classement de la manière suivante :
 - nombre des partants multiplié par la prime au sans-faute des épreuves correspondantes sans chrono ;
 - multiplié par 3.5%.

Exemple :

Sur une épreuve régionale de 6 ans Qualification Autres Stud-Book au chronomètre de 5 partants et 3 sans faute. Le 2^{ème} classé sera crédité de : $(59 + ((59 * 5 * 0.035) * (4/10))) = 63.13 \text{ €}$

Mini partants	4	5	Partants	ASB	
Maxi partants	6				
Clst	Algorithmme	coef	Prime au sans faute	Prime au classement	TOTAL PRIME
1	6.0	0.60	59.00	6.2	65.20
2	4.0	0.40	59.00	4.13	63.13
3	0.0	0.00	59.00	-	59.00
4	0.0	0.00		-	-
5	0.0	0.00		-	-
6	0.0	0.00		-	-
7	0.0	0.00		-	-
TOTAL	10.0	1.00	177	10.33	187.33

Les points dans les classements TOP 100 ASB sont ramenés au niveau des points acquis par un cheval dans une épreuve SFAA.

2.3 Algorithme de répartition des dotations

Dotation de base : 5 euros pour 3 partants. 5

Algorithme de répartition (1 prix pour 3 partants).

Dot.	Nb partants	Nbre tranches	Classement																																			
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33			
			nombre de points attribués en fonction du classement																																			
5	1	à 3	1	5.0																																		
10	4	à 6	2	6.0	4.0																																	
15	7	à 9	3	7.5	4.5	3.0																																
20	10	à 12	4	8.8	5.6	3.2	2.4																															
25	13	à 15	5	9.5	6.5	3.8	3.0	2.2																														
30	16	à 18	6	9.6	7.0	4.6	3.6	3.0	2.2																													
35	19	à 21	7	9.8	7.3	5.3	4.2	3.5	2.8	2.1																												
40	22	à 24	8	10.0	7.6	6.0	4.8	4.0	3.2	2.4	2.0																											
45	25	à 27	9	10.3	7.9	6.4	5.2	4.4	3.6	2.8	2.4	2.0																										
50	28	à 30	10	10.7	8.3	6.8	5.5	4.7	3.9	3.1	2.7	2.3	2.0																									
55	31	à 33	11	11.0	8.6	7.1	5.8	5.0	4.2	3.4	3.0	2.6	2.3	2.0																								
60	34	à 36	12	11.2	8.8	7.3	6.1	5.3	4.5	3.7	3.3	2.9	2.6	2.3	2.0																							
65	37	à 39	13	11.4	9.0	7.5	6.3	5.6	4.8	4.0	3.6	3.2	2.8	2.5	2.3	2.0																						
70	40	à 42	14	11.6	9.2	7.8	6.6	5.8	5.0	4.2	3.8	3.4	3.1	2.8	2.5	2.2	2.0																					
75	43	à 45	15	11.9	9.5	8.0	6.8	6.0	5.2	4.4	4.0	3.6	3.3	3.0	2.7	2.4	2.2	2.0																				
80	46	à 48	16	12.1	9.7	8.2	7.0	6.2	5.4	4.6	4.2	3.8	3.5	3.2	2.9	2.6	2.4	2.2	2.0																			
85	49	à 51	17	12.2	9.8	8.4	7.2	6.4	5.6	4.8	4.4	4.0	3.7	3.4	3.1	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0																		
90	52	à 54	18	12.4	10.0	8.5	7.3	6.6	5.8	5.0	4.6	4.2	3.8	3.5	3.3	3.0	2.8	2.6	2.4	2.2	2.0																	
95	55	à 57	19	12.7	10.3	8.8	7.6	6.7	5.9	5.1	4.7	4.3	4.0	3.7	3.4	3.2	2.9	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0																
100	58	à 60	20	12.7	10.3	8.9	7.7	6.9	6.1	5.3	4.9	4.5	4.2	3.9	3.6	3.3	3.1	2.9	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0															
105	61	à 63	21	13.0	10.6	9.1	7.8	7.0	6.2	5.4	5.0	4.6	4.3	4.0	3.7	3.5	3.3	3.0	2.8	2.7	2.5	2.3	2.2	2.0														
110	64	à 66	22	13.0	10.7	9.2	8.0	7.2	6.4	5.6	5.2	4.8	4.4	4.1	3.9	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.6	2.5	2.3	2.1	2.0													
115	67	à 69	23	13.3	10.9	9.3	8.1	7.3	6.5	5.7	5.3	4.9	4.6	4.3	4.0	3.8	3.5	3.3	3.1	2.9	2.8	2.6	2.4	2.3	2.1	2.0												
120	70	à 72	24	13.4	11.0	9.5	8.3	7.5	6.6	5.8	5.4	5.0	4.7	4.4	4.1	3.9	3.7	3.4	3.2	3.1	2.9	2.7	2.6	2.4	2.3	2.1	2.0											
125	73	à 75	25	13.4	11.0	9.6	8.4	7.6	6.8	6.0	5.6	5.2	4.8	4.5	4.3	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.0	2.8	2.7	2.5	2.4	2.3	2.1	2.0										
130	76	à 78	26	13.5	11.2	9.7	8.5	7.7	6.9	6.1	5.7	5.3	5.0	4.7	4.4	4.1	3.9	3.7	3.5	3.3	3.1	3.0	2.8	2.7	2.5	2.4	2.2	2.1	2.0									
135	79	à 81	27	13.8	11.3	9.8	8.6	7.8	7.0	6.2	5.8	5.4	5.1	4.8	4.5	4.3	4.0	3.8	3.6	3.4	3.2	3.1	2.9	2.8	2.6	2.5	2.4	2.2	2.1	2.0								
140	82	à 84	28	13.9	11.5	10.0	8.7	7.9	7.1	6.3	5.9	5.5	5.2	4.9	4.6	4.4	4.1	3.9	3.7	3.5	3.4	3.2	3.0	2.9	2.7	2.6	2.5	2.3	2.2	2.1	2.0							
145	85	à 87	29	14.0	11.6	10.1	8.9	8.0	7.2	6.4	6.0	5.6	5.3	5.0	4.7	4.5	4.2	4.0	3.8	3.6	3.5	3.3	3.1	3.0	2.8	2.7	2.6	2.5	2.3	2.2	2.1	2.0						
150	88	à 90	30	14.1	11.7	10.2	9.0	8.2	7.3	6.5	6.1	5.7	5.4	5.1	4.8	4.6	4.3	4.1	3.9	3.7	3.6	3.4	3.2	3.1	2.9	2.8	2.7	2.6	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0					
155	91	à 93	31	14.2	11.8	10.3	9.1	8.3	7.4	6.6	6.2	5.8	5.5	5.2	4.9	4.7	4.4	4.2	4.0	3.8	3.7	3.5	3.3	3.2	3.0	2.9	2.8	2.7	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0				
160	94	à 96	32	14.3	11.9	10.4	9.2	8.3	7.5	6.7	6.3	5.9	5.6	5.3	5.0	4.8	4.5	4.3	4.1	3.9	3.8	3.6	3.4	3.3	3.1	3.0	2.9	2.8	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0			
165	97	à 99	33	14.4	12.0	10.5	9.2	8.4	7.6	6.8	6.4	6.0	5.7	5.4	5.1	4.9	4.6	4.4	4.2	4.0	3.9	3.7	3.5	3.4	3.2	3.1	3.0	2.8	2.7	2.6	2.5	2.4	2.3	2.2	2.1	2.0		

2.4 Part organisateur délégué perçue sur les engagements

Cycle Classique :

Le nombre d'engagés d'un événement comportant des épreuves de cycle classique inclut les engagés en cycle libre et jeunes poneys de ce même événement.

	Somme des engagés		
	Inférieur à 250	Supérieur à 250 et inférieur à 500	501 et plus
Part organisateur	2 250 €	Nombre d'engagés * 9€	(500 * 9€) + (nombre d'engagés – 500) * 8€
Part organisateur	2 000 €		
Epreuves SHF vidéo	Une quote-part de 150 €HT (180€ TTC) par journée de concours sera déduite de ce total		

Exemples :

Concours 202199999 du mardi xx/xx/2021 au jeudi xx/xx/2021 (hors épreuves SHF-vidéo)

Nb engagés = 453 en cycle classique, 114 en cycle libre, 173 en jeunes poneys soit 740 engagés

Part organisateur = (500*9 €) + ((740-500)*8 €) = 4 500€ + 1 920€ = 6 420 €

Cycle libre :

Événement ne comportant que des épreuves de Cycle Libre :

- 13 Euros par engagement, sur les épreuves qui ont lieu le week-end ou les jours fériés ;

- 9 Euros par engagement, sur les épreuves qui ont lieu en semaine.

Un délai de 10 jours ouvrés maximum est fixé pour la mise en paiement de cette part organisateur délégué sur les engagements.

Le non-respect du Cahier des Charges CSO Label impliquera la déduction de la quote-part de 180€ TTC par jour.

3 CONCOURS COMPLET

3.1 Engagements

		Engagements en euros
Cycle Classique	C. Cl. 4 ans Qualification label	40
	C. Cl. 5 ans Qualification label	55
	C. Cl. 6 ans Qualification label	65
	Formation 1/2/3	39
Cycle Libre	1ère année	36
	2ème année	36
	3ème année	36

3.2 Dotations

A titre transitoire, une surprime est attribuée lors des épreuves régionales du Cycle Classique Qualification Concours Complet aux chevaux primés et inscrits au stud-book Selle Français (SF), à celui du cheval Anglo-Arabe (AA) et à celui du Cheval de Selle Anglo-Normand (CSAN). Le montant des surprimes sont indiquées à l'article 3.2.1 de cette note financière.

En Cycle Libre et en épreuves de Formation, aucune surprime n'est allouée.

3.2.1 Epreuves de Concours complet Cycle Classique Qualification.

Sur chaque catégorie d'épreuve, un montant de prime unique, défini dans le tableau récapitulatif ci-dessous est distribué à raison d'une prime pour 3 partants ou fraction de 3.

Pour bénéficier des primes, les chevaux devront répondre aux critères de résultat énoncés au règlement des épreuves d'élevage.

Epreuves		Epreuves Régionales Labellisées Prime en €uros	Epreuves Régionales Labellisées Surprime en €uros sur dotation pour SFAA
Cycle Classique	C. Cl. 4 ans Qualification label	60	120
	C. Cl. 5 ans Qualification label - jusqu'à la semaine 20	70	157.5
	C. Cl. 5 ans Qualification label - à partir de la semaine 21	80	180
	C. Cl. 6 ans Qualification label - jusqu'à la semaine 20	80	200
	C. Cl. 6 ans Qualification label - à partir de la semaine 21	110	275

Le montant des demi-primes prévues au règlement des épreuves d'élevage est fixé à 50% de la valeur des primes dans chacune des catégories.

3.2.2 Epreuves de Concours complet Formation 1, 2 et 3

Une prime est attribuée à chaque cheval finissant son épreuve et avec un total de point maximum de 45.00. Les primes seront distribuées selon le barème qui suit :

Epreuves	Dotation en Euros pour un total de point			
	Inférieur ou égal à 35.00	De 35.01 à 40.00	De 40.01 à 45.00	Supérieur à 45.00
Formation 1	50	30	20	0
Formation 2	60	36	24	0
Formation 3	75	45	30	0

3.2.3 Epreuves de Concours complet Cycle Libre

Une prime est attribuée à chaque cheval finissant son épreuve et avec un total de point maximum de 45.00. Les primes seront distribuées selon le barème qui suit :

Epreuves	Dotation en Euros pour un total de point			
	Inférieur ou égal à 35.00	De 35.01 à 40.00	De 40.01 à 45.00	Supérieur à 45.00
Cycle Libre 1 ^{ère} année 4 et 5 ans	50	30	20	0
Cycle libre 1 ^{ère} année 6 ans	0	0	0	0
Cycle Libre 2 ^{ème} année	60	36	24	0
Cycle Libre 3 ^{ème} année	75	45	30	0

3.3 Part organisateur perçue sur les engagements

Epreuves		Concours régionaux labellisés en Euros
Cycle Classique	C. Cl. 4 ans Qualification label	25
	C. Cl. 5 ans Qualification	25
	C. Cl. 6 ans Qualification	25
	Formation 1/2/3	25
Cycle Libre	1 ^{ère} année	25
	2 ^{ème} année	25
	3 ^{ème} année	25

Une aide additionnelle fixe de 450 euros pourra être versée aux organisateurs qui organiseront, dans la discipline du concours complet, des épreuves de Cycle Libre, de Cycle Classique et de Jeunes Poneys au cours de l'année 2023.

4 DRESSAGE

4.1 Engagements

	Epreuves régionales en €uros	Epreuves régionales labellisées En €uros
4 ans	33	38
5 ans	38	48
6 ans	48	58
Formation 1	18	
Formation 2	18	
Formation 3	18	
Cycle Libre 1 – 4 ans	28	
Cycle Libre 2 – 5 ans	33	
Cycle Libre 3 – 6 ans	38	

4.2 Dotations

Note : Les surprimes sont applicables sur les dotations du cycle classique suivant les conditions détaillées au § 1.3.

Sur chaque catégorie d'épreuve, un montant de prime unique, défini dans le tableau récapitulatif ci-dessous est distribué aux chevaux ayant obtenu une première prime ou une prime Espoir.

Une surprime est attribuée lors des épreuves régionales du cycle classique Qualification de Dressage aux chevaux primés et inscrits au stud-book du cheval de selle français (SF), à celui du cheval anglo-arabe (AA) et à celui du cheval anglo-normand (CSAN).

Cette surprime correspond à 20% du montant des gains et profits alloués à l'occasion des épreuves concernées.

En cycle libre et en Formation, aucune surprime n'est allouée.

Ages	Epreuves régionales		Epreuves régionales labellisées			
	Prime en €uros	Surprime sur dotation pour SFAA en €uros	Prime en €uros	Surprime sur dotation pour SFAA en €uros	Prime en €uros	Surprime sur dotation pour SFAA en €uros
	1 ^{ère} prime		1 ^{ère} prime		prime Espoir	
4 ans	30	6	60	12	84	16.8
5 ans	35	7	70	14	98	19.6
6 ans	45	9	90	18	126	25.2
F1	0					
F2	0					
F3	0					
Cycle Libre 1	25					
Cycle Libre 2	30					
Cycle Libre 3	35					

4.3 Part organisateur perçue sur les engagements

Cycle Classique Qualification: 13 Euros par engagement

Cycle libre et Formation : 10 Euros par engagement

Une aide additionnelle fixe de 400 euros est versée aux organisateurs d'épreuves régionales Label SHF ou interrégionales.

Un délai de 10 jours ouvrés maximum est fixé pour la mise en paiement de cette part organisateur délégué sur les engagements.

5 ATTELAGE

5.1 Engagements

	Epreuves régionales En €uros	Epreuves Label En €uros
Formation 1	29	-
Formation 2	29	-
Qualification 1	32	-
Qualification 2	37	-
SHF – YH 5 ans	-	37
SHF – YH 6 ans	-	42

5.2 Dotations

La valeur des primes dans chaque épreuve dépendra de la proportion de chevaux classés.

5.2.1. Dotation globale

La somme globale distribuée sur chaque épreuve est fonction du nombre de partants : elle est le produit du nombre de partants par la prime de base correspondant à la catégorie de l'épreuve.

	Prime par partant en €uros	
	Epreuves régionales	Epreuves Label
Formation 1	60	-
Formation 2	60	-
Qualification 1	66	-
Qualification 2	78	-
SHF – YH 5 ans		81
SHF – YH 6 ans		83

5.2.2 Répartition de la dotation

La dotation globale est répartie entre les chevaux classés 2ème prime et 1ère prime, tel que défini à l'article 823 du règlement des épreuves d'élevage, en fonction du nombre d'unités attribué à chaque niveau de prime :

1 ^{ère} prime	2 ^{ème} prime
2 unités de prime	1 unité de prime

Dans tous les cas la valeur de l'unité de prime est plafonnée au double de la prime de base par cheval partant.

Exemple : Epreuve régionale F1 avec 20 chevaux partants. La dotation globale de l'épreuve est de $20 \times 60 = 1\,200$ €.

4 chevaux classés en 1[°] prime et 7 chevaux en 2[°] prime, soit $(4 \times 2) + 7 = 15$ unités de prime distribuées.

La valeur de l'unité de prime est donc de $1\,200 / 15 = 80$ €.

Le montant des 1[°] primes s'établit à $80 \times 2 = 160$ €, celui des 2[°] primes à $80 \times 1 = 80$ €.

5.3 Part organisateur perçue sur les engagements

Epreuves régionales	En euros
Formation 1 et 2	13
Qualification 1	14
Qualification 2	18.5
SHF – YH 5 ans	14
SHF – YH 6 ans	18.5

6 ENDURANCE

6.1 Engagements

		Epreuves régionales en Euros
4 ans	20 km	38
5 ans	20 km	38
	40 km	48
	60 km	53
6 ans	20 km	38
	40 km	38
	60 km	55
	80 km VI	73

6.2 Dotations

Des dotations seront versées aux 50% premiers partants pour toutes les épreuves de 4 ans, 5 ans et 6 ans.

Si le nombre de chevaux recevant la dotation n'est pas un nombre entier, alors il sera arrondi à l'unité supérieure.

6.2.1 Epreuves régionales

Epreuves		Epreuves régionales Prime en Euros au cheval classé
4 ans	20 km	80
5 ans	20 km	80
	40 km	110
	60 km	130
6 ans	20 km	60
	40 km	80
	60 km	120
	80 km VI	180

6.3 Part organisateur perçue sur les engagements et aide aux organisateurs

Le montant de la ristourne organisateur d'un concours d'endurance sera de 30 Euros par engagement.

Une aide additionnelle est versée aux organisateurs d'épreuves régionales sous réserve qu'ils organisent une journée dédiée aux jeunes chevaux (sans épreuve fédérale) et selon le nombre des partants :

Nb des Partants < 20	Nb des Partants >= 20
450 €	900 €

La décision d'attribution ou de refus d'attribution de cette aide ne peut faire l'objet d'aucun recours. Pour une journée non dédiée aux jeunes chevaux, aucune aide organisatrice ne sera versée.

Un délai de 10 jours ouvrés maximum est fixé pour la mise en paiement de cette part organisateur délégué sur les engagements.

7 STYLE JEUNES CHEVAUX ET PONEYS - HUNTER

7.1 Engagements

En euros	Epreuves régionales
4 ans	22
5 ans	27
6 ans	31

7.2 Dotations

7.2.1 Epreuves régionales

7.2.1.1 Dotation globale

La somme globale distribuée sur chaque épreuve est fonction du nombre de partants : elle est le produit du nombre de partants par la prime de base correspondant à la catégorie de l'épreuve.

Epreuves régionales et interrégionales	Prime par partant en €	Points qualificatifs Finale CSO Cycle Classique*	Points qualificatifs Finale CSO Cycle Libre*	Points qualificatifs Finale CSO Cycle Classique Jeunes Poneys*
4 ans	13	64	16	25
5 ans	17	97.5	15.6	30
6 ans	20	150.5	15.05	35

*Règlement Finales CSO, statut dérogatoire des chevaux ayant été primés sur des épreuves Style Hunter est accordé pour la qualification aux Finales de Saut d'Obstacles :

Des points qualificatifs pour les Finales de CSO sont attribués comme suit :

- les 1ères primes de Hunter correspondent aux points d'une prime de CSO régionale
- les 2èmes primes de Hunter correspondent à la moitié des points d'une prime de CSO régionale

7.2.1.2 Répartition de la dotation

La dotation globale est répartie par catégorie d'âge entre les chevaux classés 2ème prime et 1ère prime tel que défini à l'article 10.312 du règlement des épreuves d'élevage de la SHF en fonction du nombre d'unités de prime attribué à chaque niveau de prime :

1 ^{ère} prime	2 ^{ème} prime
2 unités de prime	1 unité de prime

Dans tous les cas la valeur de l'unité de prime est plafonnée au double de la prime de base par cheval partant.

Les primes des chevaux de 5 ans tardifs courant en épreuve de 4 ans tel que défini à l'article 10.22 du règlement des épreuves d'élevage de la SHF seront diminuées de moitié.

Les primes des chevaux de 6 ans tardifs courant en épreuve de 5 ans tel que défini à l'article 10.22 du règlement des épreuves d'élevage de la SHF seront diminuées de moitié.

*Exemple : Epreuve de 5 ans avec 20 chevaux partants. La dotation globale de l'épreuve est de $20 \times 17 \text{ €} = 340 \text{ €}$
6 chevaux classés en 1[°] prime et 8 chevaux en 2[°] prime, soit $(6 \times 2) + 8 = 20$ unités de prime distribuées. La valeur de l'unité de prime est donc de $340 \text{ €} / 20 = 17 \text{ €}$. Le montant des 1ères primes s'établit à $17 \times 2 = 34 \text{ €}$, celui des 2èmes primes à $17 \times 1 = 17 \text{ €}$.*

7.3 Part organisateur perçue sur les engagements

Epreuves régionales en euros	
4 ans	16
5 ans	16
6 ans	16

8 PONEYS

8.1 Engagements

Les tarifs d'engagement en épreuves de **Saut d'obstacles** sont de :

En euros	Epreuves régionales	Epreuves régionales Labels
4 ans	26	39
5 ans	27	40
6 ans	28	42

Les tarifs d'engagement en **Concours Complet** sont de :

En euros	Epreuves régionales
Régionaux – 4, 5 & 6 ans	30

Les tarifs d'engagement en **Dressage** sont de :

En euros	Epreuves régionales
Régionaux – 4, 5 & 6 ans	27

Les tarifs d'engagement en **Hunter** sont de :

En euros	Epreuves régionales
4 ans	22
5 ans	27
6 ans	31

8.2 Dotations Saut d'obstacles

8.2.1 Epreuves régionales et épreuve labels

Prime au sans faute		Epreuves régionales		Epreuves labels		
		Dotations en points	Dotations en euros		Dotations en points	Dotations en euros
Cycle Classique Jeunes Poneys	4 ans	25	25	4 ans	37.5	37.5
	5 ans	30	30	5 ans	45	45
	6 ans	35	35	6 ans	52.5	52.5

Les poneys Origines Constatées ne sont pas primés. En cas d'Inscription à Titre Initial à un Stud-Book, validée par l'IFCE au-delà du 1er août 2022, le paiement des primes ne sera pas effectué rétroactivement.

8.2.2 Répartition de la dotation

La prime est fixe, attribuée aux poneys sans aucune pénalité sur le parcours.

Dans les épreuves de 4 ans, un poney ayant une pénalité inférieure ou égale à 4 points se verra octroyé le tiers de la somme d'un poney sans-faute soit :

- 8€ / 8 points en épreuves régionales
- 17€ / 17 points en épreuves finales régionales

8.3 Dotations CCE - Epreuves qualificatives

Une prime est attribuée à chaque poneys finissant son épreuve et avec un total de point maximum de 45.00. Les primes seront distribuées selon le barème qui suit

Epreuves	Dotation en Euros pour un total de point			
	Inférieur ou égal à 35.00	De 35.01 à 40.00	De 40.01 à 45.00	Supérieur à 45.00
Cycle Class. Jeunes Poneys 4 ans D CCE	37.50	22.50	15.00	0
Cycle Class. Jeunes Poneys 5 ans D CCE	45.00	27.00	18.00	0
Cycle Class. Jeunes Poneys 4 ans D CCE	50.00	30.00	20.00	0

Les poneys Origines Constatées ne sont pas primés. En cas d'Inscription à Titre Initial à un Stud-Book, validée par l'IFCE au-delà du 1er août 2023, le paiement des primes ne sera pas effectué rétroactivement.

8.4 Dotations Dressage - Epreuves qualificatives

Une prime fixe de 24 € est versée aux poneys ayant obtenu une première prime.

Les poneys Origines Constatées ne sont pas primés.

8.5 Dotations Hunter

Les primes sont identiques aux primes des épreuves chevaux de Hunter (cf. Art. 7.2).

Les poneys Origines Constatées ne sont pas primés.

8.6 Part organisateur perçue sur les engagements

En saut d'obstacles et en Dressage, la part reversée par engagement aux organisateurs d'épreuves régionales est de 9€.

En CCE la part reversée par engagement aux organisateurs d'épreuves régionales est de 25€.

Pour les épreuves Hunter poneys, la part organisateurs est identique à celle des épreuves Hunter chevaux, soit 16€.